



Bienvenue dans le nouveau Tiers-Monde de l'énergie, les Etats-Unis !

Par [Michael T. Klare](#)

Mondialisation.ca, 10 mai 2012

tomdispatch.com 10 mai 2012

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#), [États-Unis](#)

Thème: [Pétrole](#), [Gaz de schiste](#), [Énergie](#)

La « malédiction » de la richesse pétrolière est un phénomène bien connu dans le tiers-monde des Etats pétroliers. Des millions de vies y sont gâchées à cause de la pauvreté et l'environnement y est ravagé, alors qu'une infime minorité élitiste dirige le pays grâce à l'argent du pétrole et de la corruption. Récemment, [l'Amérique du Nord a été saluée par la planète entière](#) comme étant la « Nouvelle Arabie saoudite » du vingt et unième siècle pour « [son pétrole brut](#) » – disponible en haute mer – pour ses [sables bitumineux canadiens](#), pour le pétrole et le gaz naturel. Mais voici une question que personne n'ose prendre en considération : à l'aube d'une nouvelle ruée vers l'énergie américaine, la malédiction pétrolière va-t-elle frapper ce continent, comme c'est le cas en Afrique et ailleurs ? L'Amérique sera-t-elle le prochain continent à connaître un essor ? Ou deviendra-t-elle plutôt un nouveau tiers-monde pétrolier ?



Il était une fois d'énormes entreprises pétrolières américaines – Chevron, Exxon, Mobil et Texaco – qui ont fait leurs débuts en Amérique du Nord. Ces entreprises étaient à l'origine du boom pétrolier qui a duré un siècle et qui a fait des Etats-Unis le producteur d'énergie le plus important de la planète. Mais la plupart de ces entreprises se sont, depuis lors, tournées vers de nouvelles sources pétrolières.

Désireux d'échapper à des restrictions environnementales de plus en plus en sévères et à des champs pétrolifères qui se vident, les géants de l'énergie ont naturellement été attirés vers les zones économiquement et écologiquement plus ouvertes. Ils se sont alors installés au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine – le tiers-monde – où les gisements de pétrole sont abondants, les autorités conciliantes et où les réglementations environnementales sont peu contraignantes, voire inexistantes.

Mais la surprise du 21ème siècle réside dans les conditions de fonctionnement de plus en plus difficiles dans les pays du Sud : les grandes entreprises se sont désormais tournées vers l'Amérique du Nord. Pour exploiter les réserves précédemment négligées sur ce continent, *Big Oil* devra néanmoins surmonter de nombreux obstacles légaux et environnementaux. En d'autres termes, il sera contraint de recourir à la persuasion extrême afin de transformer le fonctionnement des Etats-Unis, le rendant équivalent à un Etat pétrolier du Tiers-monde.

Les observateurs avertis ont d'ores et déjà noté les premiers signes avant-coureurs de la « *Tiers-mondialisation* » de l'industrie pétrolière américaine. Les régions sauvages qui

étaient autrefois protégées, sont désormais ouvertes à l'exploitation énergétique. Les restrictions sur les opérations de forage invasif sont de moins en moins respectées. Les prévisions s'annoncent encore plus négatives : d'ici fin 2012, avec la campagne électorale, les règlements environnementaux seront encore moins respectés et d'autres aires protégées seront mises à disposition pour le « développement ». Dans ce processus, comme cela est souvent le cas dans le Tiers-monde des Etats pétroliers, les droits et le bien-être des citoyens locaux seront piétinés.

Bienvenue dans le tiers-monde de l'énergie

Jusqu'à 1950, les Etats-Unis étaient le premier producteur mondial de pétrole, comme l'Arabie saoudite, de nos jours. Cette année-là, les Etats-Unis ont produit environ 270 millions de tonnes métriques de pétrole, soit environ 55% de la production mondiale. Mais avec une reprise d'après-guerre en plein essor, le monde a eu besoin de beaucoup plus d'énergie tandis que les gisements de pétrole américain les plus accessibles ont été proches de leurs niveaux maximaux de production durables. La sortie nette de pétrole brut aux Etats-Unis a atteint un [pic](#) de 9,2 millions de barils par jour en 1970, puis est entrée en déclin (jusqu'à très récemment).

Cette situation a incité les compagnies pétrolières géantes, qui avaient déjà élaboré des points d'ancrage importants en Indonésie, en Iran, en Arabie saoudite et au Venezuela, à parcourir les pays du Sud à la recherche de nouvelles réserves à exploiter (« [Daniel Yergin's epic history of the oil industry](#) ».) Une attention particulière a été portée à la région du golfe Persique, où en 1948 un consortium de sociétés américaines - Chevron, Exxon, Mobil et Texaco - a découvert le gisement mondial de pétrole, Ghawar, en Arabie saoudite. En 1975, [la production des pays du Tiers-monde constituait](#) 58% de l'approvisionnement en pétrole du monde, tandis que la part des Etats-Unis avait chuté à 18%.

Les préoccupations environnementales ont également conduit à la recherche de nouvelles réserves dans les pays du Sud. Le 28 Janvier 1969, une [éruption](#) sur la plate-forme A d'un champ d'Oil Company à Santa Barbara en Californie, provoque une importante fuite de pétrole qui a recouvert une grande partie de la région et a ravagé la faune locale. Intervenant à un moment de conscience croissante sur l'environnement, le déversement a provoqué l'indignation de l'opinion publique, en aidant à inspirer la création de la Journée de la Terre, d'abord observée un an plus tard. Plus important encore, il a contribué à stimuler le passage de diverses restrictions législatives sur les activités de forage, y compris la [National Environmental Policy Act](#) de 1970, le [Clean Water Act](#) de 1972, et le [Safe Drinking Water Act](#) de 1974. En outre, le Congrès a interdit les nouveaux forages dans les eaux au large de la côte Atlantique et du Pacifique et dans l'est du golfe du Mexique à proximité de la Floride.

Durant ces années, Washington a également élargi les zones désignées comme réserves naturelles, en les protégeant contre l'extraction des ressources. En 1952, par exemple, le président Eisenhower a créé l'[Arctic National Wildlife Range](#) et, en 1980, cette région reculée du nord-est de l'Alaska a été rebaptisé par le Congrès, [d'Arctic National Wildlife Refuge](#) (ANWR). Depuis la découverte de pétrole dans la zone de cette réserve, les entreprises pétrolières ont réclamé le droit de forer dans l'ANWR, mais ils en ont toujours été empêchés par le président ou un membre du Congrès.

La production dans les pays du Tiers-monde a rarement posé de telles complications. Le gouvernement nigérian, par exemple, a longtemps accueilli les investissements étrangers

dans ses champs de pétrole. Il se préoccupait peu de la spoliation de ses côtes méridionales, où les opérations des compagnies pétrolières ont provoqué une énorme catastrophe environnementale. Adam Nossiter du New York Times [a décrit la situation](#) qui en résulte : « *Dans le Delta du Niger, la richesse pétrolière souterraine n'est en rien comparable avec la pauvreté que la population du pays endure à la surface. Elle subit chaque année, depuis 50 ans, les déversements de l'Exxon Valdez.* »



Comme le dénonce lourdement Peter Maass dans son ouvrage [Crude World](#), une tendance similaire est évidente dans de nombreux autres Etats pétroliers du Tiers-monde. Tous les responsables gouvernementaux y sont conciliants – ils sont souvent les bénéficiaires d'énormes pots de vin ou d'autres faveurs octroyées par les compagnies pétrolières. Les entreprises ne se préoccupent pas des violations des droits de l'homme perpétrées par les gouvernements « *partenaires* » étrangers – la plupart d'entre eux étant des dictateurs, des seigneurs de guerre, ou des potentats féodaux.

Mais les temps changent. Le Tiers-monde n'est plus ce qu'il était. De nombreux pays de l'hémisphère Sud sont de plus en plus actifs sur la protection de l'environnement. Ils sont de plus en plus enclins à accepter des réductions de la richesse pétrolière de leur propre pays, et de plus en plus enclins à sanctionner les sociétés étrangères qui abusent de leur législation. En février 2011, par exemple, dans la ville équatorienne Amazon de Lago Agrio, un juge a condamné *Chevron* à payer 9 milliards de dollars de dommages et intérêts pour les dégâts environnementaux causés à la région, dans les années 1970 par Texaco (société acquise ultérieurement). Bien que les Equatoriens aient peu de chances de récolter un seul dollar de *Chevron*, le cas est révélateur d'un climat règlementaire plus sévère auquel les compagnies pétrolières doivent désormais faire face dans les pays en développement. Plus récemment, dans une affaire de déversement de pétrole dans un champ en mer, un juge brésilien a saisi les passeports de 17 employés de *Chevron* et de l'opérateur américain de forage *Transocean-rig*, les empêchant ainsi de quitter le pays.

En outre, la production est en déclin dans certains pays en développement comme l'Indonésie et le Gabon. D'autres ont nationalisé leurs champs de pétrole ou réduit l'espace dans lequel les entreprises privées internationales peuvent fonctionner. Durant la présidence d'Hugo Chávez, par exemple, le Venezuela a obligé toutes les entreprises étrangères à accorder une participation majoritaire de leurs opérations à la compagnie pétrolière d'Etat, *Petróleos de Venezuela SA*. De même, le gouvernement brésilien, en vertu de l'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva, a institué une règle que toutes les opérations de forage dans les nouveaux gisements « pré salés » dans l'océan Atlantique – qui est largement considéré comme la découverte pétrolière la plus importante du vingt et unième siècle – devaient être gérées par la [pétrolière brésilienne](#) (Petrobras), contrôlée par l'Etat.

Notre moyen d'opposition contre une planète toxique

De telles pressions dans le Tiers-monde ont forcé les grandes entreprises américaines et européennes, comme *BP*, *Chevron*, *ConocoPhillips*, *ExxonMobil*, *Royal Dutch*, *Shell*, et *Total* en France, à chercher ailleurs, de nouvelles sources de pétrole et de gaz naturel. Malheureusement pour elles, il ne reste pas beaucoup d'endroits dans le monde disposant encore de réserves d'hydrocarbures prometteurs et dont les propriétaires sont prêts à accueillir à bras ouverts les investissements des géants énergétiques privés. C'est pourquoi

quelques-uns des marchés les plus attractifs d'énergie nouvelles se trouvent maintenant au Canada et aux Etats-Unis ou au large de leurs côtes. En conséquence, ces deux pays jouissent d'une hausse significative de nouveaux investissements de grandes entreprises internationales.

Les deux pays possèdent encore des réserves substantielles de pétrole et de gisements de gaz, mais pas la variété « facile » (càd des gisements proches de la surface, près de la rive, ou facilement accessibles pour l'extraction). Celles qui restent sont des réserves d'énergie « dures » (profondément encreées sous terre, loin au large, difficile à extraire et à traiter). Afin d'exploiter celles-ci, les sociétés d'énergie doivent déployer des technologies agressives, susceptibles de causer des dommages importants à l'environnement, et dans de nombreux cas, également nocifs pour la santé. Elles doivent aussi trouver des moyens pour gagner l'approbation du gouvernement pour entrer dans des zones écologiquement protégées et donc hors de portée.

La formule qui consiste à faire du Canada et des Etats-Unis « *l'Arabie saoudite du XXIe siècle* » est sinistre mais relativement simple : les politiques de protection de l'environnement devront être éviscérées et les personnes s'opposant au forage, comme les propriétaires fonciers ainsi que les groupes locaux de protection de l'environnement, passés au bulldozer. Autrement dit, l'Amérique du Nord devra être « *tiers-mondialisée* ».

Prenons l'extraction de l'huile et du gaz de schiste, largement considéré comme l'aspect le plus important du retour actuel de *Big Oil* sur le marché nord-américain. On soupçonne que les formations de schiste au Canada et aux Etats-Unis regorgent de quantités massives de pétrole et de gaz naturel, et leur extraction accélérée, contribue d'ores et déjà à réduire la dépendance au pétrole importé de la région.

Les deux sources d'énergie, cependant, ne peuvent être extraites que par un processus connu sous le nom de hydro-fracturation qui utilise de puissants jets d'eau dans des quantités massives, dans le but de briser les formations de schistes souterraines, qui créeront des fissures permettant aux hydrocarbures de s'échapper. En outre, afin d'élargir ces fissures pour en faciliter l'échappement de l'huile et du gaz qu'elles contiennent, l'eau de fracturation doit être mélangée à une variété de solvants toxiques et souvent acides. Cette technique produit des quantités massives d'eaux usées toxiques, qui ne peuvent être ni reversées dans la nature sans mettre en danger l'approvisionnement en eau potable, et qui ne sont ni faciles à stocker ni à décontaminer.

L'expansion rapide de l'hydro-fracturation serait problématique même dans les meilleures circonstances. Bon nombre des sources les plus riches de pétrole et de gaz de schiste, par exemple, sont situées dans des zones peuplées du Texas, de l'Arkansas, de l'Ohio, de la Pennsylvanie et de New York. En réalité, l'un des sites les plus prometteurs, est la formation Marcellus, avoisinant le bassin versant Nord de l'Etat de New York. Dans de telles circonstances, le souci de la salubrité de l'eau potable devrait être primordial, et la législation fédérale, en particulier la Loi sur la salubrité de l'eau potable de 1974, devrait théoriquement donner à l'Environmental Protection Agency (EPA) le pouvoir de contrôler (et de prohiber potentiellement) des procédures mettant en danger l'approvisionnement en eau.

Cependant, les sociétés pétrolières qui cherchaient à accroître leurs profits en maximisant l'utilisation de l'énergie hydro-fracturée se sont regroupées, afin d'exercer une pression sur le Congrès, et ont réussi à obtenir l'exemption des dispositions de la loi de 1974. En 2005,

suite à un lobbying important exercé par le vice-Président de l'époque, Dick Cheney – ancien CEO des services pétroliers de l'entrepreneur Halliburton – le Congrès a adopté [l'Energy Policy Act](#), qui interdit à l'EPA de réglementer les hydro-fracturations via le Safe Drinking Water Act, ce qui élimine un obstacle important à une plus large utilisation de la technique.

Tiers-mondisation

Depuis lors, il y a eu une bousculade virtuelle pour les régions de schiste entre les grandes compagnies pétrolières, qui ont dans de nombreux cas dévoré les petites entreprises pionnières du développement de l'hydro-fracturation. (En 2009, par exemple, ExxonMobil a [dépensé](#) 31 milliards de dollars pour acquérir XTO Energy, l'un des principaux producteurs de gaz de schiste.) Comme l'extraction de l'huile de schiste et de gaz s'est accélérée, l'industrie a fait face à d'autres problèmes. Afin de pouvoir exploiter avec succès les formations schisteuses, par exemple, les entreprises énergétiques doivent creuser de nombreux puits. Chaque opération de fracturation peut s'étendre sur plusieurs centaines de kilomètres dans n'importe quelle direction, exigeant la mise en œuvre [d'opérations de forage bruyantes, polluantes et potentiellement dangereuses](#) en zones rurales et suburbaines densément peuplées.

Alors que le forage a été salué par certaines de ces communautés comme une source de revenu supplémentaire, un grand nombre de personnes s'est [vigoureusement opposé](#) à l'invasion, y voyant une atteinte à la paix du quartier, à la santé et à la sécurité. Dans un effort pour protéger leur qualité de vie, certaines communautés de Pennsylvanie, par exemple, ont adopté des lois sur le zonage qui interdisent la fracturation dans leur milieu. Cet obstacle est perçu comme intolérable pour l'industrie, qui a mis une [pression intense](#) sur les membres du Congrès afin d'adopter une loi qui prive la plupart des juridictions locales du droit d'exclure les opérations de fracturation. « *Nous avons purement et simplement été vendus à l'industrie du gaz* », [a déclaré Todd Miller](#), commissaire dans le sud du canton Fayette, un opposant à la législation.



Si l'industrie énergétique agit de la sorte en Amérique du Nord, il y aura beaucoup d'autres Todd Millers pour se plaindre de la manière dont leurs vies et leur monde ont été « *cédés* » aux barons de l'énergie. Des [batailles similaires ont déjà été menées ailleurs](#) en Amérique du Nord, alors que les compagnies énergétiques cherchent à vaincre la résistance pour pouvoir continuer à forer dans les zones jadis protégées d'une telle activité.

En Alaska, par exemple, l'industrie se bat devant les tribunaux et au Congrès pour permettre le forage dans les zones côtières, [malgré l'opposition de communautés amérindiennes](#) qui s'inquiètent pour les animaux marins vulnérables. Cet été, *Royal Dutch Shell* devrait commencer les forages d'essai dans la mer des Tchouktches, un domaine important aux yeux de plusieurs de ces communautés.

Et ce n'est que le début. Pour pouvoir obtenir d'autres approvisionnements en pétrole et en gaz, l'industrie cherche à éliminer pratiquement toutes les restrictions environnementales imposées depuis les années 1960 et à obtenir l'accès aux vastes étendues sauvages et aux zones côtières, y compris l'ANWR, pour les soumettre au forage intensif. [Elle vise également la construction de l'oléoduc Keystone XL](#), très controversée, qui consiste à transporter le pétrole brut synthétique fabriqué à partir de sables bitumineux canadiens au Texas et en

Louisiane pour un traitement ultérieur. [Selon Jack Gerard](#), président de l'American Petroleum Institute (API), la stratégie énergétique favorite des Etats-Unis inclurait un plus grand accès à des zones qui sont actuellement hors-limite.

Pour atteindre ces objectifs, l'API, qui prétend représenter plus de 490 sociétés pétrolières et de gaz naturel, a lancé [une campagne de plusieurs millions de dollars](#), surnommée « *Votez pour l'énergie* » afin d'influencer les élections de 2012. Bien que se décrivant comme non partisan, l'API vise à discréditer et à marginaliser tout candidat opposé à la version la plus édulcorée de l'ordre du jour concernant le forage.

« *Il y a deux pistes que nous pouvons suivre* » sur la politique énergétique. Le [site Internet de « Votez pour l'énergie » revendique](#) « *Un chemin menant à davantage d'emplois, avec des recettes publiques plus élevées et une plus grande sécurité énergétique aux Etats-Unis* » qui peuvent être obtenus en augmentant le développement de l'huile de schiste et du gaz naturel localement. L'autre possibilité serait de « *mettre à mal des emplois, des revenus et notre sécurité énergétique.* » Ce message sera diffusé avec une fréquence croissante au fur et à mesure que le jour du scrutin approche.

D'après les données du secteur énergétique, il est possible de choisir soit un chemin qui mène à une plus grande indépendance énergétique soit un chemin plus périlleux menant à l'insécurité de l'énergie. Cependant, il y a une autre façon de caractériser ce « choix » : sur un chemin, les Etats-Unis ressembleront de plus en plus à un Etat pétrolier du Tiers-monde, avec des chefs de gouvernement conformes, un système davantage dirigé par l'argent et en proie à la corruption politique, négligeant l'environnement ainsi que la prévention de la santé ; soit un autre, qui impliquerait un investissement beaucoup plus important dans le développement des énergies alternatives renouvelables, les Etats-Unis resteraient une grande nation mondiale avec une santé forte, des réglementations environnementales et de solides institutions démocratiques.

La manière dont nous caractérisons notre situation énergétique dans les décennies à venir et la voie que nous auront finalement décidée de suivre pour y parvenir, déterminera dans une large mesure le sort de cette nation.

Article original en anglais : <http://www.tomdispatch.com/archive/175523/>

Traduit de l'anglais par [Investig'Action](#)

La source originale de cet article est tomdispatch.com
Copyright © [Michael T. Klare](#), tomdispatch.com, 2012

Articles Par : [Michael T. Klare](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien

vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca